Les priorités essentielles pour la relance de la France

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 05/07/2020

Remises au Président de la République par le CESE le 2 juillet 2020

Le président de la République a reçu ce jeudi 2 juillet 2020 le Président du CESE Patrick Bernasconi et les Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, Richard Ferrand et Gérard Larcher.

Il leur avait demandé début juin de "*mener des consultations les plus larges pour déterminer et préciser les priorités essentielles qui dans ce moment font consensus ou qui émergent au premier rang des préoccupations des Français*". Ils avaient un mois pour lui remettre leur rapport.

Le 3 juin dernier, le Président de la République interrogeait en effet les présidents des trois assemblées constitutionnelles pour dégager ***« les priorités essentielles qui dans ce moment font consensus ou qui émergent au premier rang des préoccupations de nos compatriotes »***.

La réponse du CESE définit les ***« priorités essentielles pour la relance de la France »***, élaborées par le Conseil de la société civile organisée qui regroupe les représentants de plus de 80 associations, organisations, ONG, syndicats de salariés ou d'employeurs, organisations de jeunesse, défenseurs de l'environnement qui le composent.

Ces priorités ont été nourries par les travaux des formations de travail du CESE, mais aussi par les contributions émises par l'intermédiaire des dispositifs de participation citoyenne organisés par le CESE, dont la Convention citoyenne pour le climat, par les auditions des plateformes de consultations citoyennes ayant proposé aux Françaises et aux Français durant le confinement une réflexion sur le ***« Monde d'après »***.

Selon le CESE, ces ***« priorités essentielles pour la relance de la France »*** doivent s'articuler autour de 3 axes forts qui ne peuvent révéler leurs forces que combinés : ***« créer de nouvelles solidarités et soutenir l'emploi »***, ***« relancer les activités en préparant l'avenir »*** et ***« décider ensemble »***.

Créer de nouvelles solidarités et soutenir l'emploi :

La création de nouvelles solidarités passe obligatoirement par une lutte déterminée contre les nombreuses vulnérabilités révélées ou accrues par le contexte épidémique. Le cumul de ces vulnérabilités et de l'augmentation du chômage, concentrées sur certaines catégories de la population constitue par ailleurs un risque important pour la cohésion de notre pays. Cette cohésion est aussi fragilisée par les fractures sociales, fractures notamment très perceptibles chez les jeunes.

Face à ces grandes fragilités, à la crise économique qui s'annonce, à l'accélération des transitions, le CESE recommande notamment des mesures d'urgence telles que :
• Le renforcement des dispositifs d'activité partielle ;
• La révision de la réforme récente du mode de calcul de l'indemnisation du chômage doit être revue ;
• La prolongation du fonds de solidarité en direction des professions non salariées ;
• L'instauration d'un plan d'urgence « scolarisation » ;
• L'amélioration des aides d'accession à l'emploi pour les jeunes.

Relancer les activités pour préparer l'avenir :

La relance de l'activité doit tout d'abord être, selon le CESE, une initiative partagée, à travers un pilotage participatif de la relance et un « pacte productif, social et écologique ». La préparation de l'avenir par le renforcement des dispositifs de formation et beaucoup plus largement, par l'amplification du programme investissements d'avenir ; par le renforcement de notre souveraineté, y compris dans la production et la sécurisation des besoins vitaux de la société, mais aussi des individus, par exemple, avec l'engagement d'une réforme fiscale allant vers plus de justice.
Cette sécurisation des besoins vitaux devra également s'appuyer sur un programme d'investissement important en faveur de la transition énergétique et par une réflexion stratégique qui doit être ouverte sur les services publics et les services de base qu'ils doivent offrir.

Décider ensemble :

Le « décider ensemble », la démocratie, doivent sortir renforcés de la crise que nous venons de vivre, des crises que nous allons vivre.
Selon le CESE, ce renforcement de notre démocratie passe aussi par la place indispensable à donner au dialogue social et à la participation citoyenne : la participation des salariés doit être développée à tous les niveaux, les mécanismes de participation citoyenne doivent être renforcés, et une véritable politique de soutien à la vie associative doit être lancée.

Alors que la crise a révélé au grand jour la nécessité de mieux reconnaître et valoriser des métiers cruciaux au lieu social (santé, social, aide à domicile), le CESE appelle également à l'organisation d'une grande Conférence du lien social.

Téléchargez les priorités essentielles pour la relance de la France et les fiches thématiques

Consultez la synthèse des consultations citoyennes sur le "Monde d'après" la crise de la Covid-19

© - copyright CESE - Novembre 2026